

COMPTABILITE DE L'ADMINISTRATION DE PRODUCTION

PUBLIC Professionnels de l'administration de production : administrateur de production adjoint, assistant à l'administration, coordinateurs déco ou costumes

PRÉ-REQUIS Avoir une expérience professionnelle en administration de production sur une production

DURÉE 70 heures sur 10 journées soit 2 semaines

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité d'une production cinématographique
- Structurer la comptabilité d'une production cinématographique
- Utiliser les logiciels de la suite Xotis Studio et Louma

Lieu de la formation 4-6 rue Berthelot 13014 Marseille

Nombre de stagiaires (si en session) 4 minimum - 8 maximum

Coût 2900€ TTC (non assujetie à la TVA)

MODALITÉS D'ÉVALUATION Evaluation de positionnement en entrée de formation

À l'issue de la formation, le formateur référent procède à l'évaluation des acquis via un questionnaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES Théorie : transmission de documents ressources, méthodologie

Méthode active : exercices, études de cas

Conditions d'accès

CV et Lettre de motivation pour étude de recevabilité de la candidature :

Analyse du respect des pré-requis, de la corrélation entre le projet professionnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en oeuvre, réseau, objectifs opérationnels visés...) et la réponse apportée par la formation.

Dans le cas d'une inadéquation entre le projet et la formation choisie, une alternative ou une réorientation pourra être proposée.



cifap accompagnateur de talents

En partenariat
avec

mandyben
formation

COMPTABILITE DE L'ADMINISTRATION DE PRODUCTION

CONTENU

Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité d'une production cinématographique

- Repérer l'articulation entre la comptabilité d'un film et la comptabilité d'une société de production
- Intégrer les principes de base de la comptabilité
- Distinguer les éléments de fiscalité générale et de la fiscalité spécifique au secteur
- Identifier les différents types de documents comptables spécifiques au cinéma
- Distinguer les plans comptables utilisés (PCG, devis CNC, PC US)

Structurer la comptabilité d'une production cinématographique

- Mener une veille sur la réglementation fiscale, comptable et sociale
- Appliquer le droit du travail et la réglementation et en anticiper les conséquences fiscales
- Appliquer une méthodologie de classement de l'ensemble des pièces comptables selon leur nature
- Créer des outils de suivi adaptés à la production cinématographique (trésorerie/tva/crédits d'impôt)

Utiliser les logiciels de la suite Xotis Studio et Louma

- Paramétriser les logiciels
- Saisir les écritures comptables dans le logiciel
- Gérer les intégrations dans les logiciels en lien avec le devis
- Générer des rapports financiers à l'aide du logiciel

INTERVENANTS

Karine Caumeil, est administratrice de production.

Elle débute comme secrétaire de production chez Raspail et Associés (TV). En 2000, les besoins d'EuropaCorp lui permettent de développer le métier de coordinatrice décoration. Administratrice depuis 2013, Karine exerce aussi de projets très hétérogènes, des films à petit et gros budgets, coproductions étrangères, séries TV, publicités... lui donnent une vue d'ensemble du secteur.

Projets notoires : La neuvième porte, Arthur et les minimoys, Colombiana, Taken, The Nun 2, 20 ans d'écart, Cannabis, A love You, Versailles (saisons 2 et 3).

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation équipée et connexion internet. Pour chaque stagiaire, mise à disposition pour la durée de la formation : PC Windows avec les logiciels usuels de bureautique (Microsoft Office)
Progiciels Xotis

FINANCEMENT

Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 01 44 78 38 44) à condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)

Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO

Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par Pôle Emploi

Autres situations : nos conseillers en formation analyseront votre situation afin d'envisager les possibilités de financement

Délais d'accès : compter 3 à 4 semaines dans le cadre d'une une demande de prise en charge par un organisme financeur (Afdas, Pôle emploi...)

